Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 74 (1965)
Heft: 3

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Comité international de la Croix-Rouge et les événements de Chypre

Répondant à l'appel lancé par le Comité international de la Croix-Rouge au début de l'automne, 19 sociétés de Croix-Rouge ont contribué par un versement en espèces à l'action de secours entreprise en faveur des victimes des troubles à Chypre. Le total des dons reçus au début de février 1965 atteignait le montant de Fr. 147 971.—, auquel s'ajoute une contribution de $ 15 000 offerte par le Gouvernement des Etats-Unis.

Grâce aux fonds mis à sa disposition, la délégation du CICR à Nicosie a pu procéder à plusieurs distributions de secours, à l'intention principalement, d'enfants réfugiés et nécessiteux.

Les conditions d'existence des personnes déplacées demeurent préoccupantes. Plusieurs dizaines de milliers de personnes, cypriotes-turques pour la plupart, ont perdu leur gagne-pain à la suite des regroupements de population et de la ségrégation persistant entre les deux communautés. Certaines d'entre-elles, dans la région de Kokkina notamment, ont trouvé refuge dans un camp, à proximité de Nicosie et logent sous les tentes ou dans des baraquements, à raison d'une famille par pièce. Leur situation est d'autant plus précaire que l'hiver a sévi cette année à Chypre avec une rigueur inhabituelle.

Grâce à une décision favorable spéciale du Gouvernement de Nicosie, les vivres envoyés au début de décembre par le Croissant-Rouge turc ont pu être importés librement et distribués aux nécessiteux avec le concours des forces des Nations Unies. En outre, les représentants à Nicosie des Gouvernements américain et britannique ont mis ces derniers mois 400 tentes à la disposition du délégué du CICR, à l'intention des sans-abri. Le ravitaillement en vivres des personnes déplacées étant ainsi assuré, provisoirement tout au moins, le CICR a orienté l'essentiel de son action de secours sur les besoins d'ordre vestimentaire. Pour éviter les complications et les retards dus aux restrictions douanières, la délégation a procédé sur place aux achats nécessaires: habits chauds, sous-vêtements, chaussures. Chaque fois qu'il était possible, ces articles ont été commandés à des commerçants artisans ou fabricants locaux que les événements avaient réduits à un chômage total ou partiel et dont l'activité, en temps normal, faisait vivre de nombreuses familles. Près du tiers des fonds reçus ont déjà été utilisés de la sorte, apportant une assistance à des personnes ne bénéficiant pas directement des distributions.

Croix-Rouge et philatélie

Bibliographie

Les débuts de la philatélie croix-rouge

— **La Croix-Rouge et la poste, 1864-1871,** brève étude sur la philatélie croix-rouge de 1864 jusquà la guerre de 1870/1871, par Max-Marc Thomas, suivi de **La Croix-Rouge et le timbre-poste,** par Charles Rouard-Watine. Editions du « Monde des philatélistes », étude nº 70, Paris 1965.

Les éditions du « Monde des Philatélistes », à Paris, ont réuni en une plaquette d'une vingtaine de pages les articles de notre collaborateur parus en 1964 dans le « Journal philatélique français ». Cette étude analytique des premiers rapports de la Croix-Rouge et de la poste, de la naissance de la Croix-Rouge jusqu'à la fin de la guerre de soixante-dix, comprend une liste détaillée des vignettes, oblitérations et entiers de caractère croix-rouge connus à ce jour. C'est en grande partie grâce à l'Exposition philatélique organisée à Genève à l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge que l'auteur a pu connaître bon nombre de documents présentés pour la première fois. Une étude de M. Ch. Rouard-Watine, de la Croix-Rouge française, complète cet opuscule en analysant l'ensemble des timbres de Croix-Rouge parus à ce jour.

Nouveaux timbres Croix-Rouge

Dubai

Les 4 valeurs de poste aérienne émises pour le Centenaire de la Croix-Rouge ont paru surchargées d'une croix de Lorraine. Premier jour: 13 octobre.

1964	T. 9	20 np.	Voilier et croissant rouge. T. 5, surcharge rouge d'une croix de Lorraine. Brun/jaune/rouge.
	T. 10	30 np.	Dito. T. 6, brancardier et tente sanitaire. Bleu/jaune/rouge.
	T. 11	40 np.	Dito. T. 7, chameaux portant des vivres. Olive/jaune/rouge.
	T. 12	50 np.	Dito. T. 8, papillon et croissant rouge. Violet/azur/rouge.

*

France

M. Rouard-Watine veut bien me signaler que les timbres émis en 1964 au bénéfice des œuvres de la résistance et des anciens combattants n'ont pas de caractère croix-rouge, le produit intégral de leur surtaxe ayant été remis aux œuvres intéressées. Nous supprimons donc de notre catalogue les valeurs que nous avions indiquées sous chiffres S. CVI et S. CVII (« Déportation » et « Résistance ») ainsi que les numéros S. CXI, S. CXII et S. CXIII (anniversaire du débarquement de 1944, appel de juin 1940 et libération de Paris et de Strasbourg).

Les timbres de la série des personnages célèbres émis en 1964 prennent les numéros S. CVI (président René Coty,) S. CVII (Jean Calvin) et S. CVIII (Gerbert, pape Sylvestre II). A leur suite s'inscrivent les émissions à paraître pour la Journée du timbre de 1965 et dans la série des personnages célèbres, que nous indiquons ci-dessous, avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge française:

1965	S. CIX	0.30+0.10 F.	Personnages célèbres. La Rochefoucauld. Bleu/rouge brique.
	S. CX	0.40+0.10 F.	Dito. Paul Dukas. Bleu-noir/bistre. Premier jour: 13 février.
1965	S. CXI	0.30+0.10 F.	Dito. Nicolas Poussin.
	S. CXII	0.40+0.10 F.	Dito. Charles d'Orléans. Premier jour: 20 février.
1965	S. CXIII	0.25+0.10 F.	Journée du timbre. Paquebot poste « La Guienne ». Premier jour: 27 mars (dans 76 villes de France).

*

Guatemala

Nous retrouvons la série croix-rouge de 1958 surchargée, cette fois-ci, par un tour cycliste! Premier jour: ...novembre.

1964	T. 38	1 c.	Emission 1958. Surcharge « VIII VUELTA CILISTICA ». T. 4, carte du Guatemala. Polychrome.
	T. 39	2 c.	Dito. T. 5, J.-R. Anguio. Polychrome.
	T. 40	3 c.	Dito. T. 6, P. de Bethancourt. Polychrome.
	T. 41	4 c.	Dito. T. 7, Rafael Ayau. Polychrome.

Cette série à tout faire a déjà été surchargée en 1960 pour l'année mondiale des réfugiés (8 valeurs), en 1961 pour le mois de mai, et en 1964 successivement en l'honneur des Jeux olympiques de Tokio puis de la Foire mondiale de New York en même temps qu'elle apparaissait avec de nouvelles valeurs en surcharge!

Honduras

Le Honduras, qui n'avait pas émis de timbres de Croix-Rouge depuis 1959, vient de faire paraître deux timbres de bienfaisance à l'effigie de Henry Dunant.

1965	B. 5	1 c.	H. Dunant vieillard et croix rouge, « Cruz Roja Hondurena » / « El poder de los sin poder ». Brun/rouge.
	B. 6	1 c.	Dito, autre disposition typographique. Vert/rouge.

*

Nigeria

Dans la série consacrée au cinquantenaire du scoutisme à la Nigeria, une des valeurs représente divers insignes scouts, dont celui de la spécialité de secouriste, avec une croix rouge. Ce timbre appartient à la catégorie des timbres contenant une indication croix-rouge anecdotique.

1965	T. I	6 d.	Cinquantenaire du scoutisme nigérien. Insignes scouts et « badge » de secouriste, croix rouge. Vert/rouge/noir.

*

Suisse

Dans la série annuelle de propagande mise en vente le 8 mars, une valeur, celle de 5 centimes, intéresse particulièrement la Croix-Rouge puisque, bien que ne portant pas de marque ni d'inscription croix-rouge, elle est consacrée à la propagande en faveur de la profession de gardes-malades et des professions médicales auxiliaires. Sur fond bleu pâle, ce timbre montre une infirmière soutenant une patiente, la devise « Aidez à guérir » en français, allemand et italien court autour du timbre. Exécuté en héliogravure quadricolore, ce timbre a pour auteurs Eugen et Max Lenz, à Zurich.

1965	T. 9	5 c.	Propagande pour la profession de gardes-malades, Infirmière et patiente, « Helft heilen - Aidez à guérir - Aiutate a guarire ». Bleu pâle/bleu sombre/rouge. Premier jour: 8 mars. Les soins infirmiers sont en Suisse une des tâches essentielles de la Croix-Rouge nationale. M.-M. T.